

Syndicat CGT Conseil Régional Occitanie

Courriel: syndicat-cgt@laregion.fr

Toulouse le 25 Mars 2022

Préavis de grève

Objet : préavis de grève

Madame la Présidente

Nous vous informons que le syndicat CGT dépose un préavis de grève à compter du lundi 4 avril 2022 jusqu'au vendredi 15 avril 2022 de 0 à 24 heures.

La raison de cette action trouve sa source dans l'engagement que vous aviez pris en votre qualité de candidate aux destinées de notre collectivité et qui dans l'instant n'est pas tenu.

En effet, concernant le Rifseep, la promesse d'une ouverture immédiate des négociations sur ce sujet très attendu des plus de 5000 agents de catégorie C de la filière technique n'a pas été pleinement tenue, puisqu'au bout de huit longs mois, seule deux réunions ont eu lieu.

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse: CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9
Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 - syndicat-cgt@laregion.fr
Montpellier: CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - syndicat-cgt@laregion.fr - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.co

La première pour nous présenter un power point récapitulatif du concept. Puis la seconde pour tenter de nous faire accepter une proposition minimaliste différente du Rifseep des collègues des services généraux.

Puis 4 reports de réunions.

Les propos de Monsieur le Directeur Général des Services en réponse aux déclarations des organisations syndicales lors du dernier CTP du 18 Mars dernier ont été aussi le carburant qui est venu enflammer les braises du mécontentement.

Monsieur le Directeur a tenu des propos inacceptables en mettant en avant d'une part que vous n'aviez pas pris l'engagement d'un alignement des montants des nouveaux régimes indemnitaires Rifseep pour les trois cadres d'emplois en attente de basculement sur celui qui est appliqué aux catégories C des filières administrative et technique des sièges et ce depuis le 1^{er} Janvier 2018.

Et d'autre part en déclarant que cet alignement pourrait entrainer une iniquité entre les agents !

Et enfin en argumentant que la crise pétrolière due à la guerre en Ukraine risquait d'entrainer un surcoût financier pour la collectivité et que l'annonce d'une augmentation du point d'indice durant l'été était aussi des problèmes conséquents rendant complexes la finalisation de cette mise en œuvre.

La culpabilisation de la responsabilité d'une éventuelle banqueroute et sur le risque de mise en situation d'insolvabilité de la collectivité sans attitude raisonnable de notre part font également partie des raisons pour lesquelles cette action est enclenchée.

Dans cette période on ne peut plus difficile pour les agents, après plusieurs années de blocage des salaires, un pouvoir d'achat considérablement érodé et une inflation galopante, il est tout de même scandaleux d'oser faire porter la responsabilité de cette situation à la masse la plus importante des agents qui sont les moins bien rémunérés dans la collectivité.

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Des agents qui patientent déjà depuis maintenant 6 longues années.

Dans l'attente de votre réponse et peut être d'une proposition conforme à l'alignement légitime à appliquer, restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir madame la Présidente, nos sincères salutations

Didier PRANEUF Co-secrétaire Laurent BLASCO Co-secrétaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie